

Charte de la Maison Mudita

L'Association Mudita est une association à but non lucratif qui offre un engagement au service du Dharma, au-delà de toute religion ou appartenance.

Tout en étant ouverte, elle est essentiellement dédiée à un enseignement lié au bouddhisme Theravada.

Son activité est ancrée dans des valeurs de non-attachement, de générosité, de simplicité et de bienveillance.

La maison Mudita est là pour accueillir toute personne qui souhaite approfondir son chemin par l'exercice de la méditation, essentiellement par le Vipassana et le Dialogue Conscient.

Par respect pour le bien être de la Terre et de ses habitants, nous nous engageons à vivre dans ce lieu avec simplicité et sobriété. Les conditions de logement et de nourriture répondent à cette intention et permettent à chacun de venir méditer, quelle que soit sa situation financière.

Nous nous efforçons de nous offrir les uns aux autres un regard plein de bienveillance et de discernement. Nous nous engageons à cultiver la gratitude et le contentement ainsi que le pardon pour autrui et pour nous-même.

L'intérêt commun et le lâcher-prise priment sur nos désirs et nos préférences personnelles.

Chacun s'engage à porter sa part de responsabilité et se sent aussi solidaire de celles des autres. L'engagement et la rigueur sont nécessaires, mais aussi l'entraide et l'indulgence.

Les enseignants, les collaborateurs et les méditants cultivent le Chemin à Huit Voies, en se liant à l'aspect de l'éthique, de la pratique, et de la sagesse. Chacun s'engage à respecter les cinq préceptes suivants :

- respecter la vie
- respecter le bien d'autrui
- respecter son corps et celui de l'autre au niveau de la sexualité
- respecter une parole sage, porteuse de concorde et de bonté
- respecter son esprit en s'abstenant de tout abus empêchant la clarté mentale.

Cette charte est une base et un ancrage pour notre Association. Nous nous engageons à la relire régulièrement.

